INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Classe d'actions: **CN-EUR - LU1752460706 - EUR - Capitalisation**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice €STR plus 8,5 points de base + 3% (capitalisé) sur une base annuelle. Il investira au moins 70% de ses actifs dans des titres émis par des émetteurs dont le siège social est situé dans un Etat membre de l'OCDE, en intégrant en parallèle une analyse des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

L'univers d'investissement se compose des sociétés incluses dans les indices suivants : ICE BofAML Euro Corporate Senior, ICE BofAML BB-B Euro High Yield Non-Financial Constrained, ICE BofAML Euro Subordinated Financial,ICE BofA Euro Non-Financial Subordinated, l'indice ICE BofAML Euro Large Cap ex Corporates et ICE BofA Non-Financial US Emerging Markets Liquid Corporate Plus. Le Gestionnaire accorde une grande importance aux critères ESG via une approche sélective permettant d'en éliminer au moins 20%, en deux étapes. **Première étape** : **Exclusions sectorielles.** Le Compartiment ne pourra pas investir dans les secteurs du tabac, des armes conventionnelles et non conventionnelles, des jeux de hasard, du pétrole et gaz non conventionnels, des OGM, de l'extraction du charbon et de la production d'électricité à partir de charbon, des projets ou infrastructures de développement du charbon, du nucléaire et de la pornographie. **Deuxième étape : Notation ESG.** Etape consistant à attribuer une notation ESG à une grande majorité d'entreprises de l'univers d'investissement. Ce processus permet de déterminer l'univers éligible : 1. les entreprises non suivies par le modèle interne du Gestionnaire ou par le fournisseur de données extra-financières externe sont systématiquement exclues ; 2. les entreprises qui ne sont pas suivies par le modèle interne du Gestionnaire et ayant une notation MSCI ESG Rating de CCC ou B et dont la sous-notation MSCI ESG est inférieure à 3 pour l'une des catégories environnement, social ou gouvernance sont aussi exclues ; 3. les entreprises notées 1 sur l'échelle de notation interne du Gestionnaire (qui va jusqu'à 5) concernant les piliers « capital humain » et/ou « gouvernance d'entreprise » sont exclues. Le processus d'analyse ESG interne combine deux approches : « best-in-universe » (l'équipe de gestion privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille ou secteur d'activité) et « best effort » (l'équipe de gestion encourage les progrès continus des émetteurs). Dans le cadre du processus de notation du Gestionnaire, les critères ESG sont analysés. L'analyse du capital humain et de la gouvernance d'entreprise représentent respectivement 30% et 25% de la notation de chaque entreprise. L'analyse des controverses basée sur les éléments obtenus auprès du fournisseur de données extra-financières externe est intégrée dans le processus de notation et influence directement la notation ESG. Ce processus d'analyse ESG interne débouche sur une échelle de notation interne à cinq niveaux. La notation ESG pondérée moyenne du portefeuille sera supérieure à celle de l'univers d'investissement, conformément à la notation interne.

A partir de cet univers éligible, l'équipe de gestion met en œuvre un processus d'investissement en deux étapes : **Première étape :** Analyse du profil de risque global et détermination de l'allocation par segment au regard d'une analyse fondamentale et quantitative. Les principaux segments obligataires sont : titres à haut rendement (« high yield ») ayant une note comprise entre BB+ et B-. Le Compartiment n'investit pas dans des titres en difficulté (« distressed ») ; titres de qualité « investment grade » (notation supérieure ou égale à BBB-) ; titres émis par des entités dont l'activité est principalement exercée dans un pays non membre de l'OCDE entrainant une exposition aux marchés émergents ; obligations garanties, obligations SSA et emprunts d'Etat ; obligations convertibles et obligations de type « contingent convertible » à concurrence de 10% de l'actif net du Compartiment ; obligations subordonnées d'émetteurs du secteur financier (dont obligations de type « contingent convertible » à concurrence de 10% de l'actif net du Compartiment) ; obligations subordonnées d'émetteurs hors finance (obligations d'entreprises hybrides). **Deuxième étape** : Sélection des titres obligataires par une analyse bottom-up des émetteurs crédit.

Le Compartiment est investi jusqu'à 100% maximum de son actif net dans des titres de créance, dont tout type d'obligations et des instruments du marché monétaire. Ces titres sont émis par des émetteurs dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE à hauteur de 70% minimum, et libellés dans la devise d'un pays membre de l'OCDE. Ces entités peuvent avoir une activité principale exercée dans un Etat non membre de l'OCDE de nature à entrainer une exposition économique aux pays émergents jusqu'à 100% de l'actif net. Au minimum 80% des titres du portefeuille seront libellés en euro et/ou en USD. Le Compartiment pourra investir dans des instruments émis par des émetteurs notés a minima B- : « Investment Grade » (notation supérieure ou égale à BBB-) et « High Yield » (spéculatif notés entre BB+ et B-). La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Les investissements en obligations convertibles et *contingent convertible bonds* ne pourront excéder 10% de l'actif. Le Compartiment ne traitera pas d'instruments de titrisation tels que les *Asset Back Securities* et les *Mortgage Back Securities*. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts à l'intérieur de laquelle le Compartiment est géré est comprise entre -2 et +8. L'exposition nette globale du Compartiment sera limitée à 100% de l'actif net aux moyens de titres en direct, de produits dérivés et à titre accessoire d'OPC. Le Compartiment peut intervenir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel à des fins de couverture et d'exposition au risque de crédit et de taux, ou en couverture uniquement du risque de change. L'utilisation des *Credit Default Swaps* (CDS) indiciels est effectuée uniquement pour couvrir le risque de crédit à hauteur de 100% maximum de l'actif net. Le Compartiment peut utiliser des *Total Return Swaps* indiciels à hauteur de 100% maximum de l'actif net en exposition ou en couverture. Il sera systématiquement couvert contre le risque de change. Un risque résiduel de 5% maximum de l'actif net pourra subsister. Le Compartiment est géré de manière active mais n'est pas géré en référence à un indicateur.

Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées auprès de l'agent de transfert (CACEIS Bank, Luxembourg Branch) chaque jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (midi) (heure de Luxembourg – CET / CEST) et exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire datée du jour même.

Tout revenu généré par le Compartiment sera réinvesti.

Durée de placement recommandée : 3 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 3 :

Le Compartiment présente un niveau de risques modéré en raison de sa politique d'investissement en titres de créances libellés en euros ou en USD (à hauteur de 80% minimum) et émis par des entreprises privées de qualité « Investment Grade » (notation supérieure ou égale à BBB-) ou « High Yield » (notation comprise entre BB+ et B-).

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Risque de liquidité : le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions. Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Compartiment peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Compartiment

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

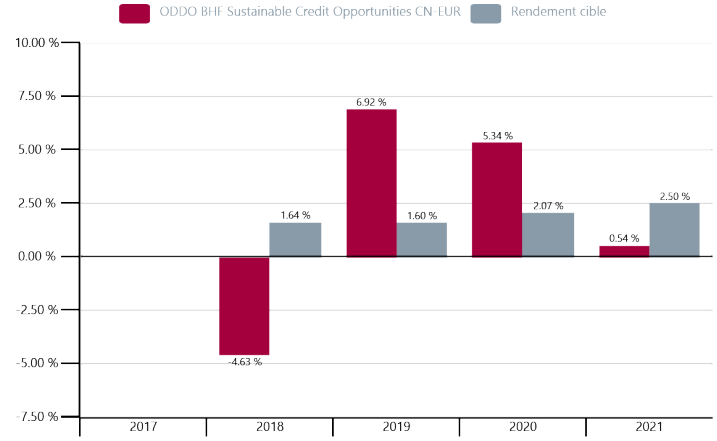
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	0,82 %

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	10% TTC de la surperformance du Compartiment par rapport à son rendement cible : €STR plus 8,5 points de base + 3% (capitalisé) , une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive.Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,12 %

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en octobre 2021.
Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.
Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com ou au siège social de la Sicav.

PERFORMANCES PASSEES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 10/09/2018.
La devise de référence du Compartiment est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Compartiment tels que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.
La valeur nette d'inventaire du Compartiment est disponible sur le site internet am.oddo-bhf.com.
D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.
Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Fiscalité :
Le Compartiment peut servir de support de contrats d'assurance-vie.
Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/05/2022.